

TRANSPORT AÉRIEN (Accord professionnel relatif à la formation professionnelle)

Brochure : 3223, IDCC : (NA)

Transport aérien : navigants techniques Transport aérien : personnel au sol



Ce document n'est pas une version officielle, il est issu des informations de la base KALI de Legifrance (Journal Officiel). En cas de doute ou de litige, consultez le texte officiel.

Date de génération

05/05/2012

Sommaire

<u>Accord professionnel du 9 septembre 2004 relatif à la formation professionnelle dans la branche du transport aérien</u>	5
<u>Texte de base</u>	5
<u>Formation professionnelle dans la branche du transport aérien</u>	5
<u>Préambule</u>	5
<u>TITRE Ier : Information et orientation des salariés.</u>	5
<u>L'entretien professionnel.</u>	5
<u>Le bilan de compétences.</u>	5
<u>Le passeport formation.</u>	5
<u>La validation des acquis de l'expérience.</u>	5
<u>Disposition spécifique.</u>	5
<u>TITRE II : La formation tout au long de la vie professionnelle</u>	5
<u>Le plan de formation.</u>	5
<u>Le droit individuel à la formation (DIF).</u>	5
<u>La professionnalisation.</u>	5
<u>L'accompagnement tutoral de la professionnalisation.</u>	5
<u>Le développement de l'apprentissage.</u>	5
<u>L'utilisation du compte épargne-temps (CET) à la formation.</u>	5
<u>TITRE III : Accès spécifique à la formation en faveur de certains salariés.</u>	5
<u>Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'accès à la formation professionnelle.</u>	5
<u>Dispositions concernant les salariés dans leur seconde partie de parcours professionnel.</u>	5
<u>Insertion et formation professionnelle des travailleurs handicapés.</u>	5
<u>Accès à la formation des salariés ne possédant ni diplôme ni qualification professionnelle reconnue.</u>	5
<u>Accès à la formation des salariés des PME.</u>	5
<u>TITRE IV : Rôle et mission des instances paritaires</u>	5
<u>L'observatoire prospectif des métiers et qualifications de l'aérien.</u>	5
<u>Rôle des commissions paritaires nationales de l'emploi en matière de formation.</u>	5
<u>Le rôle des instances représentatives du personnel en matière de formation professionnelle.</u>	5
<u>Partenariats de la branche au niveau territorial et national.</u>	5
<u>TITRE V : Les dispositions financières.</u>	5
<u>Adhésion à l'OPCIB.</u>	5
<u>Versement des contributions des entreprises au titre de la formation professionnelle au sein de l'OPCIB.</u>	5
<u>L'utilisation des fonds de la formation professionnelle mutualisés au sein de l'OPCIB.</u>	5
<u>La section professionnelle paritaire.</u>	5
<u>Modalités de financement du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels.</u>	5
<u>Modalités de financement d'OPCALIA-ADAGJO dans le cadre de la portabilité du DIF.</u>	5
<u>Modalités de financement de la participation d'un salarié à un jury d'examen ou à un jury de validation des acquis de l'expérience.</u>	5
<u>TITRE VI : DISPOSITIONS DIVERSES</u>	5
<u>Champ d'application.</u>	5
<u>Date d'effet de l'accord.</u>	5
<u>Durée de l'accord.</u>	5
<u>Clause de non-dérogation.</u>	5
<u>Dépôt, publicité et extension.</u>	5
<u>Les modalités de prises en charge par L'OPCIB</u>	5
<u>Les travaux à mener</u>	5
<u>Textes Attachés</u>	5
<u>Accord modifiant les accords du 27 décembre 1994 et du 9 septembre 2004 relatifs à la formation professionnelle</u>	5
<u>Formation professionnelle</u>	5
<u>Préambule</u>	5
<u>Champ d'application</u>	5
<u>Création de l'article 24 bis au titre V de l'accord du 9 septembre 2004</u>	5
<u>Création de l'article 24 ter au titre V de l'accord du 9 septembre 2004</u>	5

<u>Création de l'article 24 quater au titre V de l'accord du 9 septembre 2004</u>	5
<u>Développement de la formation professionnelle</u>	5
<u>Dépôt</u>	5
<u>Date d'application</u>	5
<u>Modification des articles 24 bis et 24 bis-2 du titre V de l'accord relatif à la formation professionnelle dans la branche du transport aérien du 9 septembre 2004</u>	5
<u>Développement de la formation professionnelle</u>	5
<u>Dépôt</u>	5
<u>Date d'application</u>	5
<u>Durée et bilan</u>	5
<u>Objet du présent avenant</u>	5
<u>Calendrier de consultation du comité d'entreprise sur le plan de formation</u>	5
<u>Organisation du droit d'opposition</u>	5
<u>Formalités de dépôt et d'extension</u>	5
<u>Préambule</u>	5
<u>Adhésion à OPCALIA</u>	5
<u>Champ d'application</u>	5
<u>Formalités de dépôt. - Extension</u>	5
<u>Modalités de financement du FPSPP</u>	5
<u>Préambule</u>	5
<u>Modalités de financement du FPSPP pour 2012</u>	5
<u>Entreprises de moins de 10 salariés</u>	5
<u>Entreprises de 10 salariés et plus</u>	5
<u>Champ d'application</u>	5
<u>Dépôt</u>	5
<u>Durée et bilan</u>	5
<u>Financement du FPSPP</u>	5
<u>Textes Extensions</u>	5
<u>ARRETE du 27 juillet 2005</u>	5
<u>Accord du 27 décembre 1994 relatif à la formation professionnelle</u>	5
<u>Texte de base</u>	5
<u>Formation professionnelle</u>	5
<u>Création</u>	5
<u>Constitution de la section professionnelle paritaire</u>	5
<u>Adhésion à l'Organisme paritaire collecteur agréé interbranches (OPCIB)</u>	5
<u>Champ d'application</u>	5
<u>Fonds de formation professionnelle</u>	5
<u>Obligations de versement</u>	5
<u>Missions de la section professionnelle paritaire</u>	5
<u>Mise en oeuvre de la délégation</u>	5
<u>Participation aux réunions</u>	5
<u>Accords complémentaires</u>	5
<u>Durée et dénonciation</u>	5
<u>Dépôt et publicité</u>	5
<u>Textes Attachés</u>	5
<u>Accord modifiant les accords du 27 décembre 1994 et du 9 septembre 2004 relatifs à la formation professionnelle</u>	5
<u>Textes du BOCC</u>	5
<u>Arrêté du 7 mai 2008 portant extension d'un avenant à deux accords professionnels conclus dans le secteur du transport aérien</u>	5

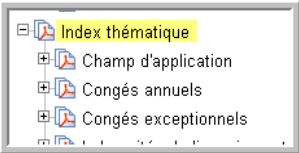
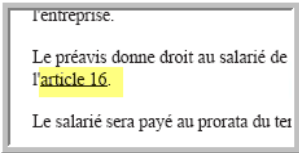
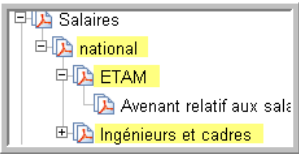
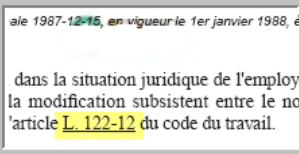
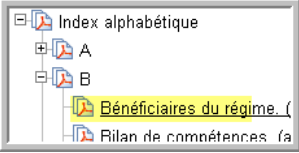
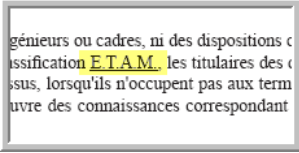
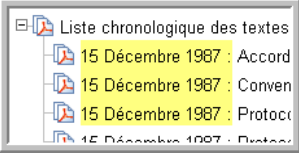
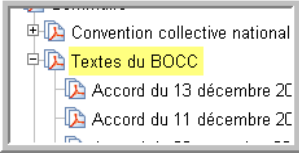
Cet exemplaire de la convention collective que vous recherchez vous est gracieusement offert par eCoco.

Pour activer les liens vers les articles de la convention ou vers les codes, imprimer le texte, obtenir la définition des sigles, utiliser les index thématiques, alphabétiques ou chronologiques, vous avez le choix entre deux produits :

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1967-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employé la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime...Rilan de compétences fa	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification E.T.A.M., les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Diction	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <ul style="list-style-type: none">Textes du BOCCAccord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt que vous apportez à nos produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)

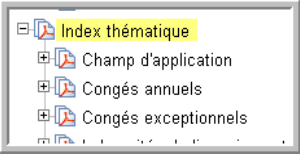
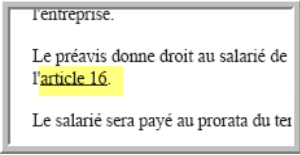
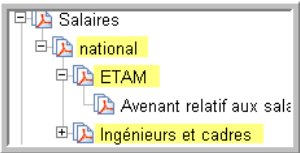
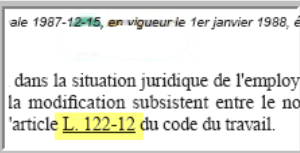
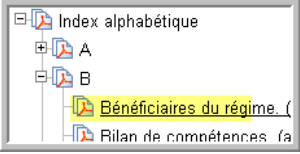
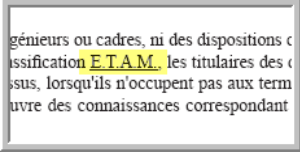
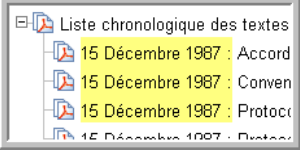
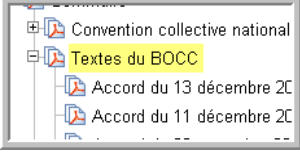
Le plan de la convention collective que vous recherchez vous est présenté ci-dessus : [cliquez ici](#).

Pour obtenir **gratuitement** plus d'informations concernant cette convention collective : [cliquez ici](#)

* Acheter la version complète de la convention collective : [cliquez ici](#) (prix : 2 € max TTC)

* Acheter un abonnement annuel à la version complète : [cliquez ici](#) (prix : 10 € TTC)

Voici un résumé des points forts de nos conventions collectives :

Pour trouver les informations recherchées	Pour améliorer la lecture du texte		
 <p>Index thématique</p> <ul style="list-style-type: none">Champ d'applicationCongés annuelsCongés exceptionnels	<p>L'index thématique vous permet de retrouver rapidement votre sujet d'intérêt sans effectuer de recherche dans le texte de la convention collective.</p>	 <p>l'entreprise.</p> <p>Le préavis donne droit au salarié de l'article 16.</p> <p>Le salarié sera payé au prorata du te</p>	<p>Des liens permettent d'accéder directement aux articles qui sont cités dans la convention collective.</p>
 <p>Salaires</p> <ul style="list-style-type: none">nationalETAMAvenant relatif aux salaIngénieurs et cadres	<p>Les articles concernant un thème sont regroupés.</p>	 <p>ale 1987-12-16, en vigueur le 1er janvier 1988, é</p> <p>dans la situation juridique de l'employ</p> <p>la modification subsistent entre le no</p> <p>l'article L. 122-12 du code du travail.</p>	<p>Les liens vers les articles de code vous permettent de lire directement le texte référencé.</p>
 <p>Index alphabétique</p> <ul style="list-style-type: none">ABBénéficiaires du régime (Rilan de compétences (a	<p>Tous les articles sont répertoriés dans un index alphabétique permettant de les retrouver rapidement.</p>	 <p>généralistes ou cadres, ni des dispositions c</p> <p>classification ETAM, les titulaires des c</p> <p>ssus, lorsqu'ils n'occupent pas aux term</p> <p>uvre des connaissances correspondant</p>	<p>La définition des sigles utilisés dans le texte s'obtient en cliquant directement sur le sigle.</p>
 <p>Liste chronologique des textes</p> <ul style="list-style-type: none">15 Décembre 1987 : Accord15 Décembre 1987 : Conven15 Décembre 1987 : Protoc15 Décembre 1987 : Protoc	<p>Les dates des textes sont ordonnées afin de retrouver un texte en fonction de sa date de signature.</p>	 <p>Convention collective national</p> <p>Textes du BOCC</p> <ul style="list-style-type: none">Accord du 13 décembre 20Accord du 11 décembre 20	<p>Les textes signés par les partenaires sociaux mais qui n'ont pas encore été intégrés dans la convention collective sont directement consultables.</p>

L'équipe eCoco vous remercie pour l'intérêt porté à ses produits.

Pour nous contacter : [cliquez ici](#)